



SAGE Estuaire de la Loire

Avis sur projets

Police de l'eau et des milieux aquatiques

- **ZA de l'Abbaye à Pontchâteau**
 - Extension ZA existante :
 - superficie totale de 58.50 ha
 - urbanisation 39.5 ha en trois tranches sur 10 ans à partir de fin 2011
 - artisans, moyennes à grandes entreprises
 - Milieux naturels
 - zones humides - 11.40 ha
 - 19 mares et réseau de haie
 - 1 plan d'eau 0.3 ha au centre d'une piste équestre
 - Eaux pluviales
 - création d'un réseau
 - 5 bassins de régulation implantés hors zones humide
 - débit de fuite 3l/ha
 - Eaux usées
 - création d'un réseau
 - collecte de 800 EH (20 EH / ha)
 - raccordement à la station d'épuration existante



SAGE Estuaire de la Loire

Avis sur projets

Police de l'eau et des milieux aquatiques

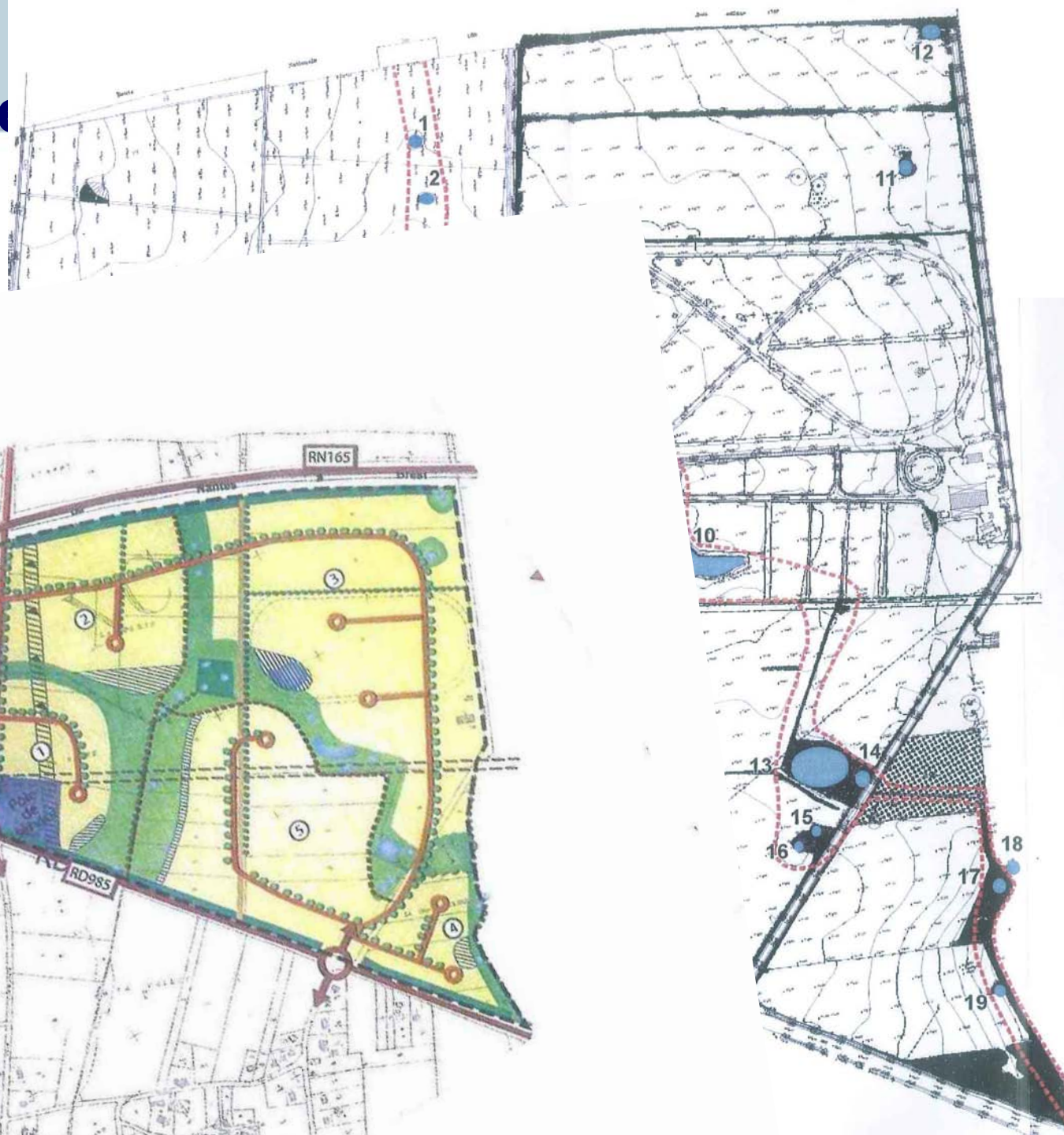
Pontchâteau





Police de

SAGE Estuaire de la Loire





SAGE Estuaire de la Loire

Avis sur projets

Police de l'eau et des milieux aquatiques

- **SAGE - bassin versant du Brivet :**
 - **Article 1 – protection des zones humides**
 - Protection intégrité spatiale et fonctionnalité
 - Gestion en vue de préserver leur fonctionnalité
 - *QM 20 – création de plan d'eau*
 - *Pas construit en travers d'un cours d'eau*
 - *Pas construit sur un zone humide / porter atteinte à sa fonctionnalité*
 - *Pas intercepter un volume d'eau gênant pour le renouvellement de la ressource en eau*
 - **Article 6 – rejets des stations d'épuration**
 - alinéa 1 – adéquation projets / capacités de traitement
 - *QE 1 – adéquation développement / capacité de traitement*
 - *Urbanisation autorisée si le système épuratoire est en capacité de traiter les effluents domestiques et industriels susceptibles d'y être raccordés*
 - *Décalage entre les programmations ne doit pas se traduire par un déversement d'eaux usées brutes*
 - **Article 12 – gestion des eaux pluviales**
 - Débit de fuite objectif : 3l/s
 - Débit de fuite maximum : 5l/s
 - *I14 – techniques alternatives pour la gestion des eaux pluviales*



SAGE Estuaire de la Loire

Avis sur projets

Police de l'eau et des milieux aquatiques

- **ZA de l'Abbaye à Pontchâteau**

- Milieux naturels
 - préservation des zones humides & mares - clôture avant la phase de chantier
 - plan d'eau 0.3 ha – sans intérêt écologique - réaménagé en bassin de rétention des eaux pluviales
 - création de mares « satellites »
 - Suppression du remblai (0.3 ha) entre plan d'eau et zones humides
 - une voie de desserte traverse un talweg – radier ouvrage enterré
- Eaux pluviales
 - bassins de régulation – marnage 1 m – pluie décennale - débit rejeté inférieur débit actuel
 - cloison siphonoïde – dégrillage – vanne à fermeture rapide
- Eaux usées
 - raccordement à la station d'épuration existante surchargée
 - délestage en amont du traitement
 - fin 2009 travaux d'augmentation de la capacité actuelle - + 800 EH
 - nouvelle STEP à l'étude – mise en service fin 2012 – 5000 EH



Police de l'eau et des milieux aquatiques

- **SAGE – eaux usées**

- SATESE 2006 – 2008

- ouvrage dépendant de la zone industrielle
 - surcharge importante
 - réseau : eaux parasites = 37% du volume annuel
 - 10% débit by passé en tête de STEP + surverses des postes de relevage
 - nouveaux raccordements à proscrire

- Véolia 2009

- raccordement de 650 EH en 2009 & de 100 EH en 2010
 - STEP en surcharge récurrente malgré prétraitement chez Tipiak
 - STEP en surcharge hydraulique environ 20% du temps
 - By pass 18% du temps en 2007, 73% du temps en 2008 (sur 9 mois)
 - Acceptabilité des nouveaux rejets suppose :
 - renforcement des capacités de pompage sur le réseau
 - amélioration du prétraitement
 - renforcement des capacités d'aération – mesure
 - détecteur voile de boues – envoi vers lagune

Projet d'AP modificatif

Raccordement 700 EH

- 2010 – 2011 : 473 EH
- 2012 : 227 EH

- Adéquation développement / capacité de traitement

- ouverture à l'urbanisation fin 2011 – combien d'EH? - +/-20EH
 - nature des effluents – convention de rejet – prétraitement voire épuration sur place

- **SAGE – eaux pluviales**

- Aucune approche selon les techniques « alternatives » à la gestion des eaux